Rapport d'Activité

2021

Communauté de Communes du Pays de l'Ozon

Chaponnay | Communay | Marennes
Saint-Symphorien-d'Ozon
Sérézin-du-Rhône | Simandres | Ternay

Pays de l'Ozon
Communauté de communes

Sommaire

• La CCPO	p3
• Les organes politiques	p4
• Les compétences	p5
• Le personnel	p6
• La formation	p7
• Contrats, études et stratégies	p8/9
• Vie économique	p10/11
• Voirie	p12/13
• Patrimoine	p14
• Emploi et apprentissage	p14
• Accessibilité	p15
• Transition énergétique	p16/17
• REnvironnement	p17/18
• Mobilié	p19/21
• Système d'Information Géographique	p21
• Communication, événementiel, tourisme	p22/23
• Ecole de Musique	p24
• Liaizon	p24/25
• Finances	p26/27

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- **7** communes
- Près de **26 215** habitants
- **7 830** hectares de superficie
- **1** assemblée communautaire constituée de 30 conseillers
- **1** bureau communautaire composé d'un Président et de ses Vice-présidents
- **10** commissions permanentes thématiques
- Et en moyenne 180 élèves à l'Ecole de Musique de l'Ozon (EMO)
- **7** parcs d'activités économiques
- **Plus de 200 km** de routes communautaires
- **90 km** de chemins de randonnée balisés par le Conseil Général du Rhône inscrits au PDIPR
- **2** gymnases intercommunaux (Gymnases des Collèges)
- **1** gare à Sérézin-du-Rhône
- **1** site de covoiturage : www.covoituragepaysozon.com
- **1** site internet : www.pays-ozon.com

LES ORGANES POLITIQUES EN 2021

Le bureau communautaire

Pierre BALLESIO
Président
Maire de Saint- Symphorien-d'Ozon

Nicolas VARIGNY
Vice-président
1er adjoint au Maire de Chaponnay

Michel BOULUD
Vice-président
Maire de Simandres

Mireille BONNEFOY
Vice-présidente
Maire de Sérézin-du-Rhône

Timotéo ABELLAN
Vice-président
Maire de Marennes

Mattia SCOTTI
Vice-président
Maire de Ternay

Jean-Philippe CHONE
Vice-président
Maire de Communay

Le Conseil Communautaire

30 Conseillers

- **Chaponnay** : 5 conseillers
- **Communay** : 5 conseillers
- **Marennes** : 2 conseillers
- **Saint-Symphorien-d'Ozon** : 7 conseillers
- **Sérézin-du-Rhône** : 3 conseillers
- **Simandres** : 2 conseillers
- **Ternay** : 6 conseillers

Les commissions en 2021

- Communication, évènementiel, tourisme : Pierre BALLESIO
- Aménagement du territoire, extension des parcs d'activités, logement : Nicolas VARIGNY
- Vie économique, emploi : Michel BOULUD
- Finances : Mireille BONNEFOY
- Ecoles de musiques : Mireille BONNEFOY
- Voirie, requalification des parcs d'activités : Timotéo ABELLAN
- Environnement, transition énergétique, agriculture: Mattia SCOTTI
- Réseau des bibliothèques « Liaizon » : Mattia SCOTTI
- Mobilités et déplacements : Jean-Philippe CHONE
- Patrimoine : Jean-Philippe CHONE

LES COMPÉTENCES EN 2021

• Les compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Développement économique/Promotion touristique
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Aménagement et entretien des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

• Les compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création ou aménagement et entretien de la voirie

• Les compétences facultatives

- Compétences complémentaires GEMAPI :
- Mise en place de stations hydrométriques repères
- Etude des pollutions agricoles et industrielles
- Mise en oeuvre ou participation à des actions permettant d'améliorer la qualité de l'eau
- Lutte contre le ruissellement et l'érosion
- Aménagement, entretien et exploitation d'ouvrages hydrauliques existants
- Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance des milieux aquatiques
- Lutte contre les espèces envahissantes
- Extension et gestion du casernement de la gendarmerie
- Gymnases des collèges du périmètre communautaire et de ses parkings
- Création, aménagement et entretien de piscines couvertes
- Transports :
  - Etude stratégique sur les transports en commun
- Covoiturage
- Accessibilité
- Réseaux de communication
- Mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG)
- Création et mise en oeuvre d'un réseau informatique des bibliothèques du Pays de l'Ozon
- Actions en faveur de l'emploi des jeunes et de l'insertion
- Ecole de Musique
- Promotion et entretien des chemins de randonnée inscrits au PDIPR

LE PERSONNEL EN 2021

19 agents
15 professeurs de musique

DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES
Fabienne MAUREL

HÔTESSE D'ACCUEIL/SECRÉTARIAT
Catherine CROIX

COMMUNICATION
Audrey DEMAISON

PÔLE RESSOURCES	PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT	PÔLE TECHNIQUE	PÔLE CULTURE	
			ECOLE DE MUSIQUE DE L'OZON	RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES «LIAIZON»
• Responsable **Clélia MICHEL** • Marchés publics - Finances **Murielle MIEVILLY** **Valérie FONTANELLE** (départ le 01/05) • RH – Prévention **Murielle RUBALEC**	• Responsable **Corine BERTHOLET** • Instructrices des autorisations du droit des sols (ADS) **Anne-Sophie CHABAL** **Estelle GRANDMENIL** • Chargée de mission Mobilité **Estelle GRANDMENIL** (remplacée par **F. PANDROT** à compter du 20/09) • Chargée de mission Accessibilité **Anne-sophie CHABAL** • Chargée de mission Environnement, agriculture et transition énergétique **Amélie BERTHELOT** (depuis le 01/07) • Assistante du Pôle Aménagement et Développement **Aurélie PICCOLO** (depuis le 01/10)	• Responsable **Mathilde FOUIN** Développement économique et grands projets • Responsable adjoint voirie et patrimoine **Nicolas MARTINON** • Opérateur de gestion du domaine public routier **Pierre POMARES** (du 18/01 au 17/10) • Techniciens voirie **Hervé BARDIN** **Anne-Lise BRACHET** (depuis le 20/09) • Agent polyvalent **Michel GIORDANA dit JOURDAN** • Gestionnaire patrimoine et assistante des services techniques **Magali FOURNIER** (remplacée par **S. BERTIN-MAGHIT** du 13/12 au 24/12)	• Directeur Pédagogique EMO **D. THEVENON** • **Professeurs de musique** Piano : **E. DELVINGT** (depuis le 01/09) Flûte traversière : **S. LANDON** Trompette : **P. THOMAS** Batterie : **P. BOUVIER** Saxophone : **P. MANGE** Guitare : **C. CONFORT et D. CHABERT** Violon : **A. HOLZHOFER** Violoncelle : **H. MECHLING** Clarinette : **L. DELVINGT** Chant : **D. CORTOPASSI** (départ le 01/09) – **C. PRESLE** (depuis le 01/09) Formation musicale : **L. LARGE** (départ le 01/09) – **L. COURCEULLES** (depuis le 01/09) Accordéon **:** **P. SOURIAU** (départ le 01/09)	• Coordinatrice réseau **Adriane PERIGNAT** (départ le 01/07) **Nelly FABRE** (depuis le 01/11)

LA FORMATION MUTUALISÉE

• Organisation de formations mutualisées avec les communes membres pour :

La CCPO en collaboration avec le CNFPT a piloté 6 sessions de formations Union en 2021, ce qui représente 9 jours de formation pour 74 participants (57% des participants étaient des agents du territoire CCPO). Le taux global de participation (nb d'inscrits/nb de présents) sur ces 6 sessions est de 91%.

• Prévention et Secours Civique de niveau 1 (PSC1) dispensée par la Croix Rouge Française

o 1 session d'1 jour organisée à la CCPO le 3 juin 2021/ 8 présents sur 10 inscrits : 63% des participants étaient des agents du territoire CCPO ;

o 1 session d'1 jour organisée à la CCPO le 30 juin 2021 / 9 présents sur 10 inscrits : 78% des participants étaient des agents du territoire CCPO.

• Communication et lien entre collègues en télétravail

o 1 session d'1 jour organisée Salle des Pachottes à Simandres le 10 juin 2021 / 11 présents sur 13 inscrits : 82% des participants étaient des agents du territoire CCPO.

• Marchés publics : exécution financière et administrative

o 1 session de 2 jours organisée à la salle des fêtes de Communay les 21 et 22 juin 2021 / 20 présents sur 20 inscrits : 35% des participants étaient des agents du territoire CCPO.

• La gestion de la rémunération

o 1 session de 2 jours organisée Salle du Conseil à Sérézin-du-Rhône les 30 septembre et 1er octobre 2021 / 13 présents sur 14 inscrits : 46% des participants étaient des agents du territoire CCPO.

• Le travail en mode projet

o 1 session de 2 jours organisée Salle des Pachottes à Simandres les 7 et 8 octobre 2021 // 13 présents sur 14 inscrits : 62% des participants étaient des agents du territoire CCPO.

La formation « Manager à distance » prévue les 1er et 2 juillet 2021 pour un groupe de 15 personnes a dû être annulée faute d'inscrits (période non propice).
Les deux sessions de formation « Excel les bases » (2 sessions de 2 jours pour 1 groupe de 10 personnes par session) prévues initialement en 2020, reportées sur 2021 ont été à nouveau reportées sur 2022, du fait du dernier confinement et du planning déjà chargé en terme de formation union.

CONTRATS, ÉTUDES ET STRATÈGIES

• Signature du CRTE

La Signature du Contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) de la Communauté de communes du Pays de l'Ozon a eu lieu le 13 juillet 2021. Le CRTE a pour objectif de décliner localement les priorités nationales et notamment l'ambition forte en matière de transition écologique. Il bénéficie des crédits du Plan de relance dont il incarne la déclinaison territoriale. Ce dernier représente 100 milliards d'euros sur deux ans, mobilisables autour de 3 axes : la transition écologique, la compétitivité et la cohésion territoriale.
Le CRTE est un document permettant à l'Etat de disposer d'une vue d'ensemble des projets envisagés par les collectivités (CCPO, communes membres, SITOM et SMAAVO) sur le mandat 2020-2026.

• Stratégie D'influence

En 2021 la CCPO a travaillé sur une stratégie d'influence afin de bâtir une identité solide. Celle-ci vise à répondre aux enjeux du territoire sur le mandat 2020-2026 :
3 phases d'actions :
- Temps interne (mars 2021) : Réflexions des élus sur les forces et faiblesses de la CCPO. (restitution avril 2021)
- Temps externe (avril 2021) : Enquête auprès des habitants et des partenaires sur leur perception du territoire, ses missions, sa communication...
- Séminaire du bureau (mai 2021) : identifier ce qui fait consensus ou divergence, dans l'objectif de définir les actions prioritaires de la CCPO et d'élaborer la stratégie.
- Restitution de la Stratégie et mise en place d'un calendrier d'actions : septembre 2021

• Projet de territoire

En 2021 la CCPO a fait appel à l'agence d'Urbanisme de Lyon pour travailler sur son projet de territoire afin d'établir une vision à long terme de l'évolution de ce dernier. Il a donc fallut dans un premier temps réaliser un diagnostic qui ouvrira sur un programme d'actions locales.
- **18 octobre**: Présentation des 4 axes du projet :
1 -Construire ensemble une identé commune
2 - Initier les transitions du territoire au service des habitants
3 -Construire une stratégie de développement territorial
4 - Structurer un dialgue avec les territoires voisins.
- 26 avril : Copil nomé " interpellations croisés sur les visions du territoire"
- Juin : Mise en place de 4 ateliers thématiques animés par l'agence d'ubanisme :
- Habitat, cadrede vie, équipement (biibliothèques et école de musique)
- Environnement, patrimoine, Paysage
- Mobilié et déplacements, voirie, aménagement du territoire
- Vie économique,tourisme, agriculture, emploi
- 18 octobre : Synthèses des ateliers de juin
- 22 novembre : Copil : Propositon et priorisation des action

• Audit organisationnelle des services de la CCPO :

La CCPO a missionné le CDG 69 afin de réaliser un audit organisationnel de l'ensemble des services (hors EMO) afin de répondre aux questions suivantes :
- Est-ce que la charge de travail et le temps de travail disponible sont en adéquation, sur les postes du périmètre ?
- Quels sont les besoins prévisionnels en effectifs compte tenu du cadre de référence (projet politique de la CCPO) ?
- Est-ce que la répartition des fonctions entre les postes et les entités est adaptée au cadre de référence ?
- Est-ce que la répartition des rôles et responsabilités entre les postes est adaptée au cadre de référence ?
- Est-ce que le système de relations entre les postes est adapté au cadre de référence ?
- Quelles sont les évolutions souhaitables de l'organisation et comment les mettre en œuvre ?

Afin de répondre à ces questions, l'étude s'est déroulée comme suit :
- **Fin octobre 2021** Lancement de la mission :
- **Novembre-décembre 2021** : Rencontre de tous les agents concernés et recueil des informations sur l'organisation actuelle.
- **Décembre 2021 – janvier 2022** : Exploitation des données recueillies et rédaction d'un rapport de synthèse.

• Pacte financier et fiscal :

Depuis décembre 2020, le bureau communautaire et le COPIL composé des membres de la CLETC travaille sur l'élaboration du pacte financier et fiscal entre la CCPO et ses communes membres, avec l'accompagnement du bureau d'études KPMG.
Les objectifs sont les suivants :
- Un accompagnement pour l'élaboration d'un pacte financier fiscal avec ses communes membres pour le mandat 2020-2026. Pour cela, la CCPO souhaite se fonder à la fois sur un diagnostic de la situation financière et fiscale des 7 communes et sur ses marges de manœuvre budgétaires.
- Un éclairage sur les modalités historiques de calcul des attributions de compensation sur le territoire de la CCPO et une présentation des principes qui régissent les liens intercommunalité/communes.
- Une restitution de l'étude et de ses différentes étapes avec pédagogie et des éléments concrets.

Cette étude comporte 3 phases :
1. Diagnostic financier et fiscal des 7 communes et prospective au fil de l'eau
2. Prospective financière de la CCPO sur 2020-2026
3. Elaboration d'un pacte financier et fiscal

Cette étude est toujours en cours.

• Travail sur l'intégration de la compétence information jeunesse en 2021

Le bureau communautaire 30 août 2021 s'est positionné favorablement pour le transfert de la compétence « information jeunesse » à l'échelle de la CCPO. Un 1er COPIL s'est réuni en fin d'année 2021 pour lancer le travail sur cette intégration.

VIE ECONOMIQUE

Animation

• A la rencontre des entreprises du territoire

Au vu de la situation sanitaire liée au COVID en 2021, la CCPO n'a pas pu réaliser les vœux aux entreprises et les rencontres territoriales dont le but est d'aller à la rencontre des entreprises de son territoire.

• Mise en ligne des offres d'emploi des entreprises du territoire sur le site internet de la CCPO
Le service est accessible depuis mi-octobre 2021. De ce fait, une 20aine d'annonces d'entreprises et administrations ont été mise en ligne.

• Soutenir l'installation des commerces avec point de vente en centre-bourgs

La CCPO propose une subvention à destination des petites entreprises du commerce ou de l'artisanat ayant un point de vente qui s'installent en centre-bourg. Cette aide, d'un montant de 1 000€ par entreprise, est cofinancée par la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 2 000€. En 2021, la CCPO a attribué une aide dans le cadre de l'installation d'une boutique dédiée à l'informatique à Sérézin-du-Rhône.

• Avenant 1 à la convention de participation au Fonds « Région Unie »
La Région Auvergne Rhône-Alpes (AURA), en partenariat avec la Banque des Territoires et les collectivités territoriales et EPCI, a créé en juin 2020 le Fonds « Région Unie » afin de soutenir les acteurs économiques touchés par les conséquences de la pandémie de COVID 19. La CCPO a choisi d'abonder ce fonds à hauteur de 2€ par habitant soit un montant total de 52 428,00 €. La convention de participation arrivant à échéance le 31 décembre 2020, la communauté de communes a choisi de signer un avenant en 2021 afin de prolonger la durée du vie du fonds jusqu'en juin 2021 et d'en modifier certains critères.
Au final, sur le territoire de la CCPO, 11 dossiers ont été accordés sur le territoire pour un montant total de 89 484 € selon la répartition suivante :
- Aide n°1 aux entreprises du secteur du tourisme, hébergement et restauration : 7 dossiers attribués pour 25 484 € ;
- Aide n°2 avance remboursable aux micro-entreprises et associations : 4 dossiers attribués pour 64 000 €.

• Favoriser la création ou la reprise d'entreprises en adhérant à l'association Initiative Isère Vallée du Rhône (IIVR)

En 2021, la CCPO a participé à hauteur de 16 100€ pour son adhésion à IIVR, et a ainsi accompagné 7 entrepreneurs du Pays de l'Ozon dans le lancement de leur projet et accordé un prêt d'honneur de 30 000€.

Initiative isère vallée du rhône
Un réseau. Un esprit

Stratégie et travaux d'aménagement

• Plan de mandat

Mise en œuvre du travail partenarial avec l'agence d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise pour la rédaction d'un schéma d'accueil des entreprises

• 1e phase : identification et analyse des gisements fonciers à vocation économique

• Extension ZAC du Val de Charvas à Communay.

• **Partie Nord** (ZAC Charvas 2) Le dossier loi sur le l'eau a été déposé pour instruction auprès des services de la DDT. Il comprend un volet hydraulique et un autre lié à l'environnement. Un dossier « défrichement » a également été sollicité par les services de l'Etat ;
- Concrétisation des dernières acquisitions foncières à l'amiable.
- Recherche de terrains pour les compensations environnementales et compléments apportés au porter-à-connaissance du dossier loi sur l'eau
- Rencontre de nombreux prospects.

• **Partie sud** : 2.7ha aménagé par un promoteur privé (EM2C). Construction de deux bâtiments divisibles en cellules modulables, à destination de TPE et d'entreprises artisanales. Opération en cours de construction et inauguration en décembre 2021 (commercialisation achevée).

• Travaux de requalification de la voirie des parcs d'activités

• Parc du Chapotin Nord à Chaponnay
• Création de places de stationnement longitudinales Allée de Bourdonnes
• Réfection de voirie chaussée lourde Avenue Marius Berliet
• Poursuite des négociations foncières en prévision de la requalification des rues Tony Garnier et Frères Lumière
• Aménagement d'un écluse Rue Juliette Récamier
• ZAC de Chassagne à Ternay : Aménagement de l'entrée de la ZAC

Rue Juliette récamier

VOIRIE

Dans le cadre de leur enveloppe d'investissement, les communes de la CCPO ont réalisé en 2020 les études ou travaux suivants :

• Chaponnay

• **Route de Flassieu** : Création d'un cheminement piéton route de Flassieu
Travaux réalisés pour sécuriser l'accès au village depuis le lotissement « Les jardins Pastel »
• **Les Clémentières** : création d'un passage piéton et requalification des trottoirs
• **Rue de la Résistance** : Requalification de la voirie, passage à sens unique et création d'un parking de 49 places

Route de Flassieu

• Communay

• **Rue de la Source** : aménagement d'un trottoir
• **Rue du Château** : aménagement d'un trottoir
• **Abords de l'école des Bonnières** : requalification d'un cheminement piéton
• **Rue Centrale** : réfection de voirie
• **Rue Fernand Majorel** : réfection de voirie

Rue du Château

• Marennes

• **Route de Lyon :** aménagement d'un trottoir
• **Chemin de Beyron :** réfection de la voirie en bicouche
• **Chemin d'Aiguebelle :** réfection de la voirie en bicouche
• **Montée de Fontagnière :** réfection de voirie

Chemin de Beyron

• Saint-Symphorien-d'Ozon

• **Requalification « Centre Bourg Barbandière » :** Aménagement de l'espace public avec le requalification des voiries, la mise en valeur d'une placette et d'un cheminement piétons.
• **Place Cinelli, Parking Flascher, Rue de la Barbandière, Rue Thomas Blanchet, Rue du Parc, Rue des Tilleuls, Avenue des Portes de Lyon, Avenue du Champs de Mars** : Création de sites de collecte des déchets en silos enterrés.
• **Rue du Pont Blanc, Rue du Nord et Rue Neuve** : Réfection de voirie en correspondance au programme

• **Avenue Burago / Rue du Richardin** : Aménagement d'un plateau traversant au droit de la crèche et requalification de la voirie
• **Chemin de la Pierre Blanche** : réfection de voirie
• **Rue du Moulin** : réfection de voirie

Centre bourg Barbandière

• Sérézin-du-Rhône

• **Rue Claude Brosse :** aménagement d'un trottoir
• **Rue Maurice Petit :** aménagement de voirie avec la création d'une écluse pour réduire la vitesse. Création de trottoirs aux normes PMR. Aménagement de 8 places de stationnements.

Rue Maurice Petit

• Ternay

• **Montée St Mayol** : requalification de la voirie
• **Place de l'église** : aménagement d'un site de collecte des déchets en silos enterrés et réorganisation de la circulation et stationnements.
• **Parking école de Flévieu :** réorganisation du stationnement avec la création d'un sens unique. Création de place de stationnement avec arrêt minute. Création d'une zone bleue.

Place de l'église

• Pays de l'Ozon

Radars pédagogiques

La CCPO a investi dans 7 nouveaux radars pédagogiques plus précis ce qui permet de comptabiliser les véhicules dans les deux sens de circulation ainsi que de faire des analyses de trafic plus détaillées.

• Diverses campagnes de marquage et de fauchage

PATRIMOINE

• Plan de mandat

Lancement de l'étude de faisabilité pour la création d'un centre aqualudique communautaire.

• Casernement de la gendarmerie

• 2ème tranche du changement de l'ensemble des climatisations.
• Entretien courant de la caserne et des 17 logements
• Construction de la clôture entre les logements et la caserne.

• Siège de la Communauté de Communes

• Réfection de la façade du bâtiment au rez-de-chaussée
• Changement de 3 fenêtres + 2 volets roulants
• Réorganisation et réaménagement des bureaux de la CCPO suite au déménagement du SMAAVO.

• Gymnases communautaires

• Transmission des données nécessaires au renseignement de la plateforme OPERAT en lien avec le décret tertiaire.
• Entretien courant des 2 bâtiments
• Vérification des équipements sportifs (panneaux baskets, cages de hand) plus travaux de mise aux normes (tous les 2 ou 3 ans)

EMPLOI ET APPRENTISSAGE

En 2021, la Communauté de Communes a renouvelé et renforcé son soutien aux dispositifs d'emploi et d'insertion.

• Soutenir les jeunes du territoire au travers du Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ)

En 2021, l'enveloppe attribuée par le Département du Rhône sur la CCPO et répartie par la MLRSE* s'élève à 1 320€ (hors frais de gestion). Cette dernière a quant à elle versée une subvention de 1 500€ au Fond d'Aide aux Jeunes ce qui représente au total un abondement de 2 820€ pour 2021. Ce sont 13 jeunes qui ont été aidés sur le territoire communautaire. A la fin de l'année, il reste un reliquat à hauteur de 793 €.

• Travailler en partenariat avec la Mission Locale Rhône Sud Est

L'antenne du territoire, dont les locaux sont situés à Saint-Symphorien-d'Ozon, a accueilli en 2021, 86 nouveaux jeunes et accompagné 247 jeunes de la CCPO. La CCPO verse une subvention annuelle à la structure d'un montant de 47 011€. La CCPO est rattachée à l'antenne de St Symphorien d'Ozon. Des permanences sont organisées en alternance : Les mardis matin à Chaponnay et St Pierre de Chandieu et les jeudis matin à Communay et Ternay.

Mission Locale Rhône Sud-Est Antenne Sud-Est

• Soutenir l'insertion à l'emploi

La CCPO soutient depuis de nombreuses années l'action de l'association « les Jardins de Lucie » qui œuvre à l'insertion sur le territoire. Une nouvelle convention a été signée pour la période 2021-2023. Ce conventionnement prévoit ainsi un financement maximal de 4 postes occupés sur l'année par des résidents de la CCPO à 4 000€/poste/an. A cela, s'ajoute une prime de 1 000€ dès l'embauche d'une 5ème personne et 1 000€ supplémentaire dès la 6ème personne embauchée.

7 personnes du territoire qui viennent de Ternay et Communay ont été suivies. La CCPO a versé une subvention annuelle de 16 000€.

• Allouer une participation aux jeunes en apprentissage

Chaque apprenti du Pays de l'Ozon inscrit aux Chambres des métiers du Rhône et de l'Isère ainsi qu'aux Maisons familiales rurales reçoit une aide de 30€ de la CCPO. Pour l'année scolaire 2020/2021, c'est un montant total de 420 € qui a été versé par la CCPO pour 14 jeunes provenant de toutes les communes du territoire.

• Permettre aux jeunes de trouver un job d'été

La CCPO a tout d'abord repoussé la date du forum au 19 mai 2021 (au lieu de mars), mais elle a tout de même dû annuler la tenue du forum en dernière minute suite à la situation sanitaire toujours critique. Pour pallier à cette situation, une solution a été proposée aux entreprises qui ont pu publier leurs offres d'emplois en dernière minute sur une page spécialement créée à cet effet sur le site internet de la CCPO. 9 entreprises ont pu diffuser 23 annonces sur cette page.

En parallèle, La CCPO avait organisée en partenariat avec le point Information jeunesse de Sérézin-du-Rhône et la Mission Locale Rhône Sud Est un atelier CV et conseil en amont du forum pour préparer les jeunes à la journée. 4 personnes ont participé à cet évènement (2 de Chaponnay, 1 de Communay et 1 de Ternay) qui a eu lieu le 5 mai 2021 dans les locaux de la CCPO.

POLITIQUE DE L'HABITAT

• Aider les propriétaires privés

En 2021, 72 personnes ont pris contact avec SOLIHA par téléphone, messagerie électronique ou courrier. En raison de la crise sanitaire, les permanences physiques avaient été annulées pendant le confinement de 2020 (mars à mai) puis de janvier à mai 2021. Sur cette période, des contacts téléphoniques étaient organisés pour informer les particuliers et assurer le suivi de leur projet.
En 2021, 4 permanences ont été tenues au cours desquelles 8 personnes ont été reçues dont un propriétaire bailleur pour le montage de sa demande de subvention.

En 2021, 21 ménages ont bénéficié d'un accompagnement technique pour la définition d'un programme de travaux : 16 pour un projet de rénovation énergétique, 5 pour l'adaptation du logement au handicap.

Des dossiers de financements ont été constitués sur 7 projets de travaux :
- 6 projets de propriétaires occupants (4 pour des travaux de rénovation énergétique et 2 pour des travaux d'adaptation du logement) ;
- 1 projet de rénovation énergétique d'un

• Favoriser la réalisation de logements locatifs aidés

La CCPO a attribué une subvention de 4 000€ à Alliade Habitat pour l'acquisition en VEFA de 2 logements financés en PLAI au sein du programme immobilier situé lieudit « Beauregard » et « Clos de l'Eglise » sur la commune de Chaponnay.

Elle a également accordé 2 garanties partielles d'emprunt à hauteur de 20% à Alliade Habitat dans le cadre des opérations suivantes :
- Opération « Ternay HP 4439 » sis 7 rue de Villeneuve à TERNAY pour 3 logements financés en PLAI et 4 logements financés en PLUS soit un montant de 155 057,00€ ;
- Opération sise 13 rue Louis Buyat à CHAPONNAY pour 3 logements financés en PLAI et 4 logements financés en PLUS soit un montant de 160 213,60€.

Enfin, la Communauté de Communes a mis en place il y a plusieurs années une aide à l'attention des propriétaires bailleurs qui s'engagent à louer leur bien immobilier à des ménages dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond et à un loyer conventionné. Par ce soutien, la CCPO a pour objectif de favoriser la production de logements locatifs sociaux et très sociaux au sein du parc privé.

En 2021, la CCPO a versé une aide de 4 000€ (50€/m² dans la limite de 80m²) a un propriétaire-bailleur qui en a fait la demande pour l'aménagement d'un logement locatif social sur la commune de Communay. Dans le cadre d'un conventionnement avec l'Anah, il s'engage ainsi à réaliser des travaux dans ce logement et à pratiquer un loyer conventionné social pendant une durée minimale de 9 ans.

• Accompagner la politique foncière des Communes en partenariat avec L'Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)

L'Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) accompagne les communes du territoire dans leur politique foncière de l'habitat. La mission de l'EPORA est de lutter contre l'étalement urbain en fournissant les assiettes foncières nécessaires aux projets d'aménagement des collectivités, qu'il mobilise dans le tissu urbain constitué, pour servir les politiques de l'habitat mais aussi du développement économique et plus largement de l'aménagement du territoire.

La CCPO est partie prenante de ce partenariat de par sa compétence en matière de « cadre de vie et du logement ». C'est dans ce cadre que les conventions suivantes ont été signées en 2021 :
- Convention d'études et de veille foncière n°69B068 sur le secteur « Centre-Ville » intervenant entre l'EPORA, la Commune de TERNAY et la CCPO ;
- Convention opérationnelle n°69B061 sur le secteur « Dessous le Palais » intervenant entre l'EPORA, la Commune de Saint-Symphorien d'Ozon et la CCPO ;
- Convention de veille et de stratégie foncière n°69B073 entre Chaponnay, EPORA et la CCPO ;
- Convention de veille et de stratégie foncière n°69B074 entre Sérézin-du-Rhône, EPORA et la CCPO.

EPORA Établissement public foncier au cœur de la région Auvergne-Rhône-Alpes

• Devenir acteur de la politique d'attribution des logements locatifs aidés

La CCPO a fait le choix de travailler sur la question de la gestion de la demande en logement social. Elle a ainsi lancé une consultation en fin d'année 2021 auprès de bureaux d'étude afin d'être accompagné pour :
- Connaitre les caractéristiques du parc social, de son occupation, de ses dynamiques de demandes et d'attributions pour guider le développement de l'offre
- Mettre à plat le suivi des réservations dans le cadre du passage à la gestion en flux, pour être acteur de la politique d'attribution
- Améliorer l'information, l'accueil et l'enregistrement des demandeurs pour permettre aux ménages éligibles du territoire d'accéder au logement social.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

• Mise en place de la Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

A partir du 1er janvier 2022, les communes de la CCPO devaient être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisations d'urbanisme et pour certaines de dématérialiser toute la chaine d'instruction des dossiers. Pour accompagner cette transformation, la Communauté de communes a travaillé sur l'année 2021 à la mise en place et au déploiement d'un programme de dématérialisation de l'application du droit des sols. De nombreux échanges avec l'éditeur de logiciel, de nombreuses réunions et des formations ont été organisées tout au long de l'année pour anticiper cette évolution.

• Instruction des autorisations d'urbanisme par le service ADS de la CCPO

En 2021, le service ADS a instruit 193 actes d'urbanisme

- 1 pour Communay
- 34 pour Saint-Symphorien d'Ozon
- 42 pour Sérézin-du-Rhône
- 47 pour Simandres
- 69 pour Ternay

• Emission de vœux et d'avis en matière d'aménagement du territoire

En 2021, la CCPO a émis plusieurs vœux ou avis concernant des documents de planification ou des projets ayant des conséquences en matière d'aménagement du territoire :

- Vœu pour la création d'un nouveau pont à Vernaison ;
- Avis sur le projet d'élargissement à 3 voies de l'A 46 sud qui exige la suspension d'un tel projet ;
- Avis défavorable sur le projet d'aménagement de la société Interra Log à Chaponnay ;
- Avis favorable sur la modification n°2 du PLU de Ternay

ACCESSIBILITÉ

La commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite composée d'élus communautaires et d'associations se réunit plusieurs fois par an pour faire évoluer l'accessibilité du territoire.

• Travaux réalisés dans le cadre de l'Ad'AP

L'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) déposé par la CCPO pour son patrimoine immobilier a été approuvé par le Préfet du Rhône le 1er juin 2016.
2019 constituait la troisième et dernière année de mise en œuvre de l'Ad'AP. Toutefois quelques travaux de mise en accessibilité ont été réalisés sur les ERP de la CCPO en 2020, marquant l'achèvement de l'Ad'AP.
Les demandes de dérogation concernant le gymnase de Ravareil à Saint-Symphorien d'Ozon (installation d'un ascenseur) et le gymnase Hector Berlioz à Communay (cheminement extérieur menant aux plateaux sportifs et revêtement) vont être formulées en 2022, en sollicitant les services de l'Etat afin d'être accompagné pour trouver des solutions techniques en vue de répondre aux exigences réglementaires.

• Liste des ERP accessibles

La commission accessibilité a poursuivi en 2021 la démarche engagée en 2015, de tenir à jour par voie électronique la liste des ERP situés sur le territoire ayant élaboré un Ad'AP et la liste des établissements accessibles comme le prévoit l'article L.2143-3 du code général des collectivités territoriales. Ces listes sont consultables depuis novembre 2017 sur le site internet de la CCPO et constituent ainsi l'état de l'accessibilité sur le territoire du Pays de l'Ozon.

• Actions de sensibilisation

Comme ponctuellement au besoin, la CCPO a commandé en 2021 certaines des fournitures de bureau pour ses agents (carnets de post-it, pochettes etc.) à l'entreprise adaptée FLAVIEN GCAT située à Décines.
En décembre 2021, lors de l'envoi des cartes de vœux aux différents partenaires, aux entreprises et aux élus, la CCPO a confié la mise sous pli à un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) situé à Pont-Evêque : Association Familiale de l'Isère pour les Personnes Handicapées (AFIPH Entreprises Isère Rhodanienne).

• Les aides de la CCPO à destination des personnes à mobilité réduite

La CCPO accompagne les personnes âgées et/ou à mobilité réduite du territoire dans l'adaptation de leurs logements. Elle finance ainsi des « diagnostics autonomie » aux propriétaires occupants qui ont des travaux de ce type à réaliser afin que ces derniers bénéficient de conseils sur mesure. Pour cela, la CCPO fait appel à l'association SOLIHA par le biais d'une convention triennale.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

• Adhésion à l'Agence Locale de la Transition Energétique du Rhône (ALTE 69)

La CCPO adhère à l'ALTE du Rhône depuis 2019 sur la base d'une cotisation annuelle de 0,60€/habitant. En 2021, l'ALTE a poursuivi les permanences info-énergie instaurées sur la CCPO à destination des habitants du territoire 2 jours par mois les vendredis de 9h30 à 16h30. Ces dernières permettent de répondre à toutes les questions des habitants sur les thématiques liées à la rénovation énergétique des logements. Au vu de la crise sanitaire, les permanences ont été assurées en distanciel en début d'année avant un rétablissement des rendez-vous en présentiel au printemps.

L'ALTE 69 a mené également deux actions d'animation à destination du grand public sur le territoire :

- Réalisation d'une thermographie de façades sur un lotissement à Sérézin-du-Rhône le vendredi 26 novembre 2021. Les résultats ont été par la suite mis à disposition des habitants du lotissement dont les façades ont été thermographiées. Ces derniers ont pu mettre en avant d'éventuelles pertes thermiques sur les habitations et ainsi encourager les démarches de rénovation énergétique en redirigeant les propriétaires intéressés vers les permanences de conseil info-énergie.
- Visite d'une installation solaire photovoltaïque le samedi 27 novembre à Sérézin-du-Rhône, à laquelle 50 personnes ont participé.

Partenariat avec l'association DOREMI :
L'ALTE 69 adhére à l'association DOREMI qui forme les entreprises à la rénovation énergétique des bâtiments. L'objectif du dispositif est de former des groupements d'entreprises sur le territoire du Rhône. Les entreprises volontaires participeront ainsi à un parcours de formations sur une période de 2 ans (réalisation de chantiers en groupement) avec à l'issu une qualification du groupement.
Le lancement du dispositif prévu pour 2020 ayant été retardé en raison de la crise sanitaire, la recherche d'artisans RGE (Reconnus Garants de l'Environnement) intéressés par le dispositif n'a débuté qu'à partir de 2021. L'ALTE 69 s'est chargée elle-même de solliciter les artisans du sud-est du département pour la participation à ce dispositif et une réunion d'information s'est tenue le jeudi 9 septembre, à laquelle six entreprises du territoire ont participé.

• Plan Climat-Air-Energie

Le PCAET est un document de planification à la fois stratégique et opérationnel ayant pour objectif de répondre localement aux objectifs nationaux sur les enjeux climat-air-énergie. Ainsi, tout EPCI à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants est désigné porteur de la réalisation du PCAET sur son territoire, et la CCPO a officiellement lancé l'élaboration de ce document par délibération lors du conseil communautaire du 29 novembre 2021.

L'élaboration du PCAET se déroulera en quatre phases (diagnostic, stratégie, plan d'actions et suivi).
En parallèle de ces modalités de mise en place du PCAET, une évaluation environnementale stratégique (EES) sera réalisée. Elle permettra d'anticiper et de réduire les potentiels impacts négatifs sur l'environnement des actions prévues dans le PCAET.

ENVIRONNEMENT

• Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)

La CCPO est située dans le périmètre du PPA et s'est ainsi inscrite dans la démarche en menant des actions en faveur de la mobilité douce (aides à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique et les animations interne et externe réalisées sur le sujet avec notamment la participation au Challenge mobilité). Les élus de la CCPO ont été conviés aux différents comités de pilotage organisés en 2021 afin de travailler sur le projet de PPA n°3 qui sera arrêté en 2022.

• Moustique-tigre

Le moustique tigre est implanté sur le département du Rhône depuis le début des années 2010. Actif principalement de jour, les nuisances que subissent les habitants de la CCPO sont de plus en plus importantes. En complément des bons réflexes à adopter à l'échelle individuelle, la CCPO a souhaité aider financièrement les foyers qui feront l'acquisition de pièges à moustiques.
D'une hauteur de 15 €, la subvention a été mise en place pour les pièges spécifiques aux moustiques-tigres à placer en extérieur. Sur l'année 2021, 46 foyers ont pu bénéficier de la subvention.

• Frelon asiatique

La CCPO a renouvelé son partenariat avec le Groupement de Défense Sanitaire du département du Rhône (GDS 69) en 2021, sa section apicole est chargée de coordonner et d'animer les actions en matière de lutte contre le frelon asiatique.
Elle gère en particulier la plateforme de signalements de frelons asiatiques : https://www.frelonsasiatiques.fr. Cette plateforme est accessible à tous les habitants du territoire et les signalements peuvent à la fois

concerner les nids de frelons asiatiques aussi bien que les individus.
Par ailleurs, une campagne de piégeage des femelles fondatrices mise en place en 2019 a été relancée en mars 2021. 54 référents ont ainsi énéficié d'un piège et 15 d'entre eux ont fait parvenir à la CCPO un retour sur les prises capturées. Bien qu'ayant permis la prise de frelons asiatiques, les pièges n'ont pas montré une assez grande sélectivité dans la mesure où d'autres espèces ont été capturées.

AGRICULTURE

• Dispositif de prévention et de lutte active contre la grêle

L'association Paragrêle 69 réunit plus de 200 agriculteurs du territoire rhodanien et déploie un dispositif de lutte contre la grêle. Le dispositif repose sur un système de surveillance (au moyen d'un réseau de radars), complété d'un système constitué de postes de tirs permettant l'envoi de torches conduisant à la fonte de la grêle directement au sein du nuage orageux. La CCPO qui avait participé au fonctionnement du dispositif en 2020 a poursuivit son soutien financier en 2021 en versant une subvention de 15 000 € à l'association.

• Plan Agro-Environnemental Climatique (PAEC)

Le PAEC est un projet ayant pour objectif de soutenir les modifications de pratiques agricoles afin de répondre aux enjeux biodiversité, ressources et changement climatique.
Définissant une stratégie sur une durée de 7 ans, ce projet prévoit la mise en place et le développement de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC), avec en parallèle des actions d'animations et d'accompagnement agricole (diagnostic, conseil...)
En répondant à un appel à projet PAEC en 2015, la Métropole de Lyon et les Communautés de communes de l'Est lyonnais et du Pays de l'Ozon se sont associées à la Chambre d'agriculture du Rhône et aux organisations agricoles afin de mettre en œuvre le PAEC de l'agglomération lyonnaise sur les années 2016 à 2022. Le PAEC de l'agglomération lyonnaise a ainsi pu bénéficier de financements du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).
La CCPO participe ainsi au volet Animation de PAEC sur le volet biodiversité en participant à hauteur de 2 500 € sur l'année 2021.

• Projet de la Cuma de Communay

A la suite de l'aménagement de la déviation de Communay, des mesures compensatoires agricoles ont été approuvées et plus particulièrement le financement d'un hangar à matériel dont est bénéficiaire la Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole de Communay (CUMA). Une convention a été signée en 2017 regroupant les différents partenaires financiers du projet que sont : les départements du Rhône et de l'Isère, Vienne Condrieu Agglomération et la CCPO. Les agriculteurs de la CUMA ont sollicité les partenaires financiers lors d'un COPIL en date du 24 février 2021 afin de présenter les avancées du projet et son évolution.

MOBILITÉ

• Subventionner l'achat de vélos à assistance électrique

Afin d'encourager l'utilisation des modes doux sur le territoire, la Communauté de communes du Pays de l'Ozon soutient depuis le 15 juillet 2018, l'achat de vélo à assistance électrique par le biais d'une subvention d'un montant de 200€ par foyer fiscal. Connaissant un succès certain, ce dispositif a évolué depuis sa création :
- Le nombre d'aides attribuées a évolué passant de 50 à 100/aides/an ;
- Le type de vélo subventionné a également évolué, incluant en plus des Vélos à assistance électrique neuf, les vélos cargos et l'électrification de vélo standard.
La CCPO a attribué 94 subventions en 2021.

• Travail sur l'intégration de la CCPO au nouveau périmètre du SYTRAL

La Loi d'orientation des Mobilités (LOM) a prévu la création d'un établissement public local unique pour exercer les compétences de transports publics réguliers des personnes, de transport à la demande et de transports scolaires. C'est ainsi que la CCPO doit intégrer le nouvel établissement SYTRAL au 1er janvier 2022.

L'année 2021 a été une année d'échange intenses entre ce futur établissement et la CCPO au travers des conférences des Présidents afin de travailler notamment sur ses conditions de création, de gouvernance, de participations financières...
La CCPO a délibéré le 29 novembre 2021 afin de désigner des représentants et suppléants au conseil d'administration du futur établissement et d'adopter l'accord sur la participation à verser à l'Autorité Organisatrice des Mobilités des Territoires Lyonnais pour l'exercice 2022.

• Prise de compétence Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM)

Suite à la Loi d'Orientation des mobilités (LOM), la CCPO a modifié ses statuts en 2021 afin de devenir AOM soit compétente en matière de mobilité active (vélo, marche à pied), mobilité partagée (covoiturage) et mobilité solidaire.

• Echanger et informer sur l'offre de transport existante sur le territoire

La Communauté de communes du Pays de l'Ozon échange régulièrement avec les usagers sur l'offre en transport en commun. Elle se fait le relais auprès de la Région AURA, du Sytral et des transports sur les dysfonctionnements recensés (retard, renfort…) dans l'optique d'améliorer le service.

• Développement de la pratique cyclable sur le territoire

Durant l'année 2021, la CCPO a travaillé sur la réalisation de son plan vélo qui a été présenté au bureau communautaire le 13 décembre 2021. Par cela, la CCPO souhaite augmenter la part modale du vélo dans les déplacements en développant des aménagements cyclables sur son territoire.
Le 26 juin 2021, les élus en charge de la mobilité se sont réunis pour parcourir les routes du Pays de l'Ozon. Les cyclistes ont parcouru 26 km pour mesurer au mieux les aménagements à réaliser dans les prochaines années.

• Covoiturage : un projet de parking d'envergure

Le projet d'aménagement du parking de covoiturage au niveau de l'échangeur n°16 - A46 Sud à Communay mené en partenariat avec les Autoroutes du Sud de la France (ASF) a avancé en 2021. Une convention a été signée avec les ASF afin de définir les modalités de financement du site entre les parties prenantes. Des 1ers contacts ont été pris avec l'Etat pour l'acquisition du terrain par la CCPO.

• Participer au Challenge mobilité 2021

Evènement phare de la mobilité durable, le Challenge mobilité vise à faire évoluer les comportements en matière de déplacements.
Les agents de la Communauté de communes du Pays de l'Ozon sont restés fidèles à ce défi mobilité pour leur 8ème année consécutive en abandonnant pour l'occasion leur voiture individuelle au profit du covoiturage, du vélo ou des transports en commun !

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

• Intégration de données sur le portail cartographique XMap

- Espaces Naturels Sensibles
- Inondations 2014
- PPRNi
- Vulnérabilité de nappe
- PPRT
- PENAP
- Réseau d'irrigation du SMHAR
- Arbres d'alignement
- ERP
- Résultats de l'étude Geoptis sur l'état des chaussées
- Données en lien avec le transport : lignes des cars du Rhône, arrêts de cars, navettes TER, aires de covoiturage.

COMMUNICATION EVÈNEMENTIEL TOURISME

• Communiquer

En 2021 la crise sanitaire a continué d'impacter fortement la promotion du territoire et notamment sur l'évènementiel avec l'annulation :
- Des voeux aux entreprises
- Des réunions d'entreprises
- Des séminaires des élus
- Du forum Jobs d'été

Cependant, divers supports de communication ont été diffusés pour promouvoir les actions de la Communauté de communes dans ses diverses compétences :
- Site internet et Newsletter
- Magazine communautaire «Ozon Mag'»,
- Les plaquettes relatives à l'habitat et au logement, au transport, à l'emploi, au réseau des bibliothèques, à la voirie et à la vie économique, à l'environnement...

• Communication et Stratégie d'influence et plan de mandat

Le pôle communication à été sollicité en ce début de mandat sur la mise en place de la stratégie d'influence et le plan de mandat.

• Réseau des Communicants du Pays de l'Ozon

Une rencontre avec les chargées de communication des communes a été organisée au siège de la CCPO afin de présenter dans un premier temps les locaux et les compétences de cette dernière. Le but étant de créer un réseau, de profiter de l'expérience de chacun et d'échanger sur les projets en cours.

• Mettre à jour l'annuaire associatif «Que faire? »

Le «Que faire?» est mis à jour chaque année. Il regroupe les associations des 7 communes de la CCPO. Il est distribué en août, afin d'aider les habitants du territoire dans leur choix d'activité de rentrée.

• Tourisme

> Guide touristique

Mise à jour du guide touristique.
Renouvellement des visuels par la commande de prises photographiques du territoire.

> Ozon Rando

Cette nouvelle édition organisée le 8 octobre proposait deux parcours de 13 et 6,5 km. Les marcheurs les plus aguerris étaient présents dès 8h du matin pour prendre le départ au parc des Pachottes de Simandres. Créée en 2017 par la CCPO «Ozon Rando» est une manifestation gratuite, ludique et familliale vouée à faire découvrir les richesses du territoire.
Elle rencontre aujourd'hui un franc succès avec un taux de fréquentation toujours plus élevé, soit environ 800 randonneurs pour cette édition 2021. La manifestation ayant eu lieu en periode de pandémie, un contrôle du pass sanitaire a dû être mis en place pour l'occasion avec le recrutement de personnel de sécurité.

• Presse

> Campagne de communication via le journal et les réseaux sociaux le Progrès.

- 1/2 page tourisme dans le «Rhône Guide été «
- 1/2 page tourisme «Rhône guide Balade»
- 1/2 page tourisme «Rhône guide Balade»
- 1/2 page Est Lyonnais Le Progrès : Ozon Rando et Forum Jobs d'été.

Sélection Partenaire : 5 jours sur Facebook + Progrès.fr : Voeux CCPO, Forum jobs d'été, communication touristique d'été, Ozon Rando, Zac des Trénassets.

ECOLE DE MUSIQUE DE L'OZON

• Promouvoir l'Ecole de Musique du Pays de l'Ozon (EMO)

Malgré la crise sanitaire, la fréquentation de l'école de musique est repartie à la hausse en 2021 avec un total de 190 élèves.
L'EMO a su se réinventer et se mobiliser face aux différents confinements et restrictions sur l'accueil du public. Elle a proposé une offre pédagogique en distanciel. Les professeurs ont ainsi su mobiliser leurs élèves dans la pratique de leur instrument ; le tout, dans un contexte ou les cours collectifs, les orchestres où la programmation musicale n'étaient pas réalisables.

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES «LIAIZON»

Développer le réseau des bibliothèques du Pays de l'Ozon : LIAIZON

• Le réseau présente Léah Touitou
A l'occasion de « BD 2021 », événement national pour promouvoir la bande dessinée, les bibliothèques du réseau ont accueilli l'auteure et illustratrice lyonnaise Léah Touitou. A l'occasion des expositions, des ateliers et une conférence dessinée ont été organisées dans les bibliothèques du réseau.

• Création d'un carnet de territoire « Les couleurs de l'Ozon »
82 jeunes de 6 à 16 ans ont participé aux ateliers animés par l'auteure Léa Touitou sur le thème « ce que j'aime dans ma commune ».
Le but étant de regrouper les œuvres réalisées par les participants pour les intégrer dans un carnet de voyage » du Pays de l'Ozon

• Les actions culturelles
- Nuit de la lecture
- Prix bulles de sang d'encre

Compte administratif 2021

Fonctionnement et investissement hors écriture d'ordre

RECETTES : 24 687 820 €

- Fiscalité : 11 083 899 €
- Dotations : 3 138 398 €
- Ordures ménagères : 2 064 892 €
- Fonds de compensation de la TVA : 516 977 €
- Subventions / fonds de concours : 280 311 €
- Loyer du casernement de la Gendarmerie : 217 105 €
- Loyer et charges SMAAVO : 17 297 €
- Remboursement budget Annexe de l'EMO : 43 600 €
- Participation de St Symphorien d'Ozon pour l'opération de la Barbandière : 150 000 €
- Remboursement avance budget annexe Trénassets : 800 268 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé (1068) et excédent investissement reporté (001) : 1 885 117 €
- Diverses (RODP, Sinistres, IJ, mise à dispo ADS, remboursements divers) : 125 119 €
- Résultat de fonctionnement reporté - Excédent (002) : 4 364 837 €

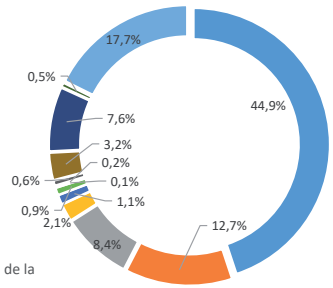

DEPENSES : 17 386 631€

- Administration Générale / Communication / Tourisme / Bibliothèque : 1 470 971 €
- Remboursement de la dette : 255 149 €
- Attribution de compensation réservée aux communes membres-FPIC : 8 490 278 €
- Voirie : 2 692 431 €
- Ordures Ménagères : 2 052 934 €
- Patrimoine / Accessibilité / Gendarmerie : 323 043 €
- Développement économique/ Emploi / Mobilité : 1 366 454 €
- Participation SMAAVO GEMAPI / complémentaire GEMAPI : 363 474 €
- Virement au budget annexe EMO : 237 148 €
- Aménagement du Territoire / Environnement / Logement : 134 749 €

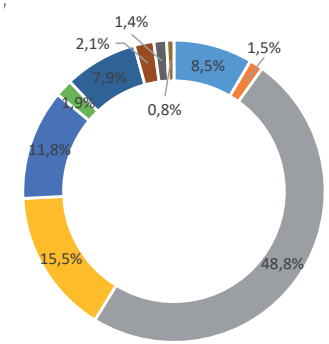

Communauté de Communes du Pays de l'Ozon
1, rue du Stade
69390 Saint-Symphorien-d'Ozon
Tél. 04 78 02 93 68 - Fax. 04 78 02 40 23
ccpo@pays-ozon.com - www.pays-ozon.com